

Demande de raccordement d'un programme immobilier au Réseau Public de Distribution géré par Primeo Réseau de distribution SAS

Indice	Date application	Objet de la modification
A		Création du document

Résumé :

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement. Il présente les différentes fiches techniques à renseigner pour une demande de raccordement d'un lotissement à usage résidentiel, d'un immeuble à usage résidentiel ou tertiaire.

Il peut également s'appliquer dans le cadre de l'aménagement d'une superficie inférieure à 10000 m² dont la destination des lots est à vocation tertiaire ou PME/PMI.

Ce document permet au client de faire une demande de :

- Proposition de Raccordement lorsque le dossier est complet, pour réalisation des travaux de raccordement,
- et/ou une Proposition de Raccordement Avant Complétude, pour connaître les estimations techniques et financières de son projet.

Le dimensionnement des ouvrages électriques sera déterminé sur la base des éléments déclarés par le Demandeur.

Primeo Réseau de Distribution SAS

A : CONTENU DU DOSSIER DE DEMANDE DE RACCORDEMENT

Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez (description du projet, localisation, plans...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande. Pour la demande de raccordement complète, la Proposition de Raccordement (devis) qui découle des informations que vous nous avez communiqué, devient caduque si le descriptif du projet évolue. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toute modification de votre opération, afin de nous permettre de la prendre en considération.

Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez (description du projet, localisation, plans...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande. La demande de raccordement est instruite en prenant en compte la situation du réseau existant au moment de l'étude et l'implantation du poste de livraison en limite de parcelle. Elle prend également en compte le respect des contraintes de transit et de tension sur les Réseaux Publics de Distribution et le cas échéant sur le Réseau Public de Transport, complétée par le respect des niveaux de perturbations admissibles au point de livraison de l'Installation, le respect du plan de protection, le respect de la transmission du signal tarifaire...

Votre projet d'Installation sera réputé respecter les niveaux réglementaires de perturbations admissibles au Point de Livraison. Les canalisations à créer ou à modifier pour assurer le raccordement de votre projet ne feront l'objet d'aucune recherche approfondie de tracé et ne prendront pas en compte les éventuelles contraintes liées à la voirie et au franchissement d'obstacles particuliers.

Si, dans le cadre de votre projet, vous souhaitez raccorder une Installation de Production électrique en vue de revendre tout ou partie de l'électricité produite, vous devez faire une autre demande de raccordement par l'intermédiaire du formulaire de raccordement pour une Installation de Production correspondant à votre projet. Ces formulaires sont disponibles sur www.primeo-alsace.fr.

Les documents suivants sont indispensables à l'instruction de votre dossier :

- le présent document complété et signé par vos soins,
- un plan de situation (échelle 1/25000ème ou 1/10000ème) avec la localisation du projet,
- une copie de l'Autorisation d'Urbanisme, le cas échéant, le certificat de permis tacite (cas d'un permis) ou de non-opposition (cas d'une déclaration préalable).

Dans le cas d'un lotissement :

- un plan de masse de l'opération (échelle 1/500ème ou 1/1000ème) comprenant :
 - la représentation des différentes parcelles avec leurs références et leurs superficies,
 - le tracé des canalisations électriques projetées à l'intérieur du lotissement,
 - la position sur chaque parcelle des coffrets comprenant le coupe-circuit principal individuel,
 - les emplacements des éventuels postes de transformation,
 - dans le cas d'un lotissement avec construction, la limite du bâti de chaque parcelle sera représentée sur le plan.

Dans le cas d'un immeuble :

- un plan du découpage des différents lots par niveau avec leur puissance de dimensionnement.
- un plan de masse de l'opération (échelle 1/200ème ou 1/500ème) comprenant :
 - la position du ou des coffrets comprenant le coupe-circuit principal collectif,
 - des canalisations électriques projetées à l'intérieur de l'immeuble (liaison HTA de raccordement des postes HTA/BT, liaisons BT vers colonnes électriques, colonnes électriques, dérivations individuelles...),
 - l'emplacement des éventuels postes HTA/BT de distribution publique et poste de livraison HTA,

B : BENEFICIAIRE DU RACCORDEMENT

Particulier (préciser : M, Mme, etc.) :*

Société ou entreprise¹ :*

Forme juridique de la société :*

Secteur économique principal (au niveau du groupe de la NACE) :*

Collectivité locale ou service de l'Etat :*

Code du budget :* Code Service : Code engagement :

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme² dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse actuelle³

N° et nom de la voie :* Code postal :*

Commune :* Téléphone2 :

Téléphone1 :* Email :*

C : TIERS HABILITE

Le demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers pour cette affaire ?* Oui Non

Si OUI, indiquer le type d'habilitation :*

Autorisation⁴

Mandat⁵

Dans le cadre de ce mandat, pour le raccordement de l'installation de consommation décrit dans ce formulaire, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers mandaté de :

signer en son nom et pour son compte tous documents contractuels, rédigés au nom du Mandant, relatif au raccordement.

Procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement

En cas de recours au L. 342-2 du Code de l'énergie, exécuter le Contrat de Mandat et ses annexes au nom et pour le compte du Mandant (au sens du mandat de représentation).

¹ Indiquer la forme juridique (ex. SARL DUPONT) et fournir un KBIS

² Préciser le cas échéant la fonction (« Maire », « Directeur Technique »)

³ Préciser l'adresse du correspondant, producteur ou tiers autorisé

⁴ L'autorisation permet d'exprimer la demande de raccordement auprès de Primeo Réseau de Distribution SAS et de prendre connaissance des informations relatives à ce raccordement.

⁵ Le mandataire agit au nom et pour le compte du demandeur : il devient l'interlocuteur de Primeo Réseau de Distribution SAS jusqu'à la mise en service du raccordement, y compris pour les prises de rendez-vous. Tous les courriers lui sont ainsi systématiquement envoyés. Il peut en outre, si les cases du mandat correspondantes sont cochées, signer le CRAE (dans tous les cas rédigés au nom du producteur) et la proposition de raccordement, et/ou régler les différents frais liés au raccordement.

Dans le cas d'une demande de raccordement simultanée Consommation plus Production, un seul mandat peut être délivré à un tiers

Personne / société habilitée :

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme⁶ dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse

N° et nom de la voie : * Code postal : *

Commune : * Téléphone2 :

Téléphone1 : * Email : *

D : PRESTATAIRES DU DEMANDEUR

Maître d'œuvre, bureau d'étude, architecte, installateur-électricien...

Prestataire 1

Fonction du prestataire : *

Raison sociale : * Interlocuteur : *

Téléphone1 : * Téléphone2 :

Email : *

N° et nom de la voie : *

Code postal : * Commune : *

Prestataire 2

Fonction du prestataire : *

Raison sociale : * Interlocuteur : *

Téléphone1 : * Téléphone2 :

Email : *

N° et nom de la voie : *

Code postal : * Commune : *

Prestataire 3

Fonction du prestataire : *

Raison sociale : * Interlocuteur : *

Téléphone1 : * Téléphone2 :

Email : *

N° et nom de la voie : *

Code postal : * Commune : *

⁶ A préciser si société : donner alors le titre ou la fonction (par ex. « Directeur », « Ingénieur conseiller »)

Prestataire 4

Fonction du prestataire :*

Raison sociale :* Interlocuteur :*

Téléphone1 :* Téléphone2 :

Email :*

N° et nom de la voie :*

Code postal :* Commune :*

E : ADRESSE DE FACTURATION (si elle est différente de l'adresse du Demandeur ou du tiers mandaté)

Nom / Dénomination :*

N° et nom de la voie :*

Code postal :* Commune :*

F : IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU PROJET

Nom du chantier :*

Adresse :*

Complément d'adresse (bâtiment/étage/n° de lot) :*

Code postale :* Commune :*

Données cadastrales :* n° de section : n° de parcelle :

Coordonnées GPS des points du bâtiment : [Latitude (Décimal) ; Longitude (Décimal)] dans le système WGS 84 (XX°YY'ZZ.Z'')

Point 1 : latitude : longitude :

Point 2 : latitude : longitude :

Point 3 : latitude : longitude :

Point 4 : latitude : longitude :

L'Opération est-elle située sur une Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) ?

 Non Oui Si oui, préciser le nom de l'ANRU :*

L'Opération est-elle située sur un Secteur d'Aménagement (SA) ?

 Non Oui Si oui, préciser le nom du SA :*

L'Opération est-elle située sur une Zone d'Aménagement Concerné (ZAC) ?

 Non Oui Si oui, préciser le nom de la ZAC :***Primeo Réseau de Distribution SAS**

G : DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

G1 Nature du projet

Précisez la nature de votre projet :

- Lotissement, aménagement d'un terrain (Précisez votre demande en remplissant le cadre G2)
- Immeuble (Précisez votre demande en remplissant le cadre G3)

G2 : Caractéristiques du lotissement (A ne remplir que dans le cas d'un lotissement ou d'un aménagement de terrain)

Superficie totale du terrain (y compris voiries, espaces verts...) : m²

Surface Hors Œuvre Nette (SHON) : m²

Nombre de lots nus :

Nombre de lots bâtis :

Nombre de places de parking :

Destination de votre projet

- Usage résidentiel (Précisez votre demande en remplissant une ou plusieurs fiches F2-1 "Caractéristiques détaillées d'un lotissement à usage résidentiel")

Nombre de fiche F2-1 jointes en annexe :

- Autre usages (tertiaire, industriel) (Précisez votre demande en remplissant une ou plusieurs fiches F2-2 "Caractéristiques de l'aménagement d'un terrain pour usages autres que résidentiel")

Nombre de fiche F2-2 jointes en annexe :

Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de votre projet, la norme NF C 14-100 définit les modalités à appliquer pour déterminer la puissance globale qui sera prise en compte par Primeo Réseau de Distribution SAS pour le calcul des canalisations.

Puissance de raccordement totale : kVA

Puissance de raccordement pour les Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE)⁷ : kVA

G3 : Caractéristiques de l'immeuble (A ne remplir que dans le cas d'un immeuble)

Superficie totale de l'immeuble (SHOB) : m²

Surface Hors Œuvre Nette (SHON) : m²

Nombre d'étage : Nombre de cage d'escalier :

Nombre de place de parking :

Nature de la construction : Neuve Rénovation

Destination de votre projet

- Usage résidentiel prépondérant (Précisez votre demande en remplissant une ou plusieurs fiches F3-1 "Caractéristiques détaillées d'un lotissement à usage résidentiel")

Nombre de fiche F3-1 jointes en annexe :

⁷ Uniquement pour les bâtiments tertiaires, industriels, ERP, ensemble commercial ou cinéma

- Exclusivement autres usages (tertiaire...) (Précisez votre demande en remplissant une ou plusieurs fiches F3-2 "Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usages autres que résidentiel")

Nombre de fiche F3-2 jointes en annexe :

Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de votre projet, la norme NF C 14-100 définit les modalités à appliquer pour déterminer la puissance globale qui sera prise en compte par Primeo Réseau de Distribution SAS pour le calcul des canalisations.

Puissance de raccordement totale : kVA

Puissance de raccordement pour les Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE)⁸ : kVA

G4 Qualité de desserte

Y'a-t-il une sensibilité particulière en terme de qualité de l'alimentation électrique

- Non Oui. Précisez le type de process :

Y'a-t-il des besoins de sécurisation par liaisons de secours ou liaisons complémentaires (garantie contractuelle de reprise de l'alimentation en cas d'incident) ?

- Non
 Oui. Précisez le niveau de sécurisation souhaitée : Totale Partielle (taux : %)

G5 Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques

Est-il prévu l'alimentation d'au moins une borne de recharge de véhicules électriques : Non Oui

Adresse des bornes de recharge :

La ou les bornes sont-elles ouvertes au public :

- Non
 Oui, coordonnées GPS de la ou des bornes ouvertes au public :

Puissance globale dédiée à la recharge : kVA Nombre de points de charge :

Type de bornes de recharge : Recharge uniquement Recharge / ré-injection

G6 Demandes connexes

Dans l'éventualité de l'existence d'ouvrages électriques sur le Site, souhaitez-vous leur déplacement préalable ?

- Non Oui, référence de la demande :

Y'a-t-il une suppression de raccordement ?

- Non Oui, référence de la demande :

Est-il prévu un raccordement d'une installation de Production d'électricité au Réseau Public de Distribution ?

- Non Oui, référence de la demande :

⁸ Uniquement pour les bâtiments tertiaires, industriels, ERP, ensemble commercial ou cinéma

H : ECHEANCE SOUHAITEE ET OBSERVATIONS

Date souhaitée de mise en service de l'installation⁹ :*/...../.....

Observations éventuelles :

.....

.....

.....

.....

.....

I : VALIDATION DES INFORMATIONS

Primeo Réseau de Distribution SAS établira une proposition de raccordement à partir des éléments que vous avez indiqués dans ce formulaire.

Date :*/...../.....

Nom et prénom du signataire¹⁰ :*

Fonction :*

Signature :*

J : COMMENT NOUS RETOURNER VOS DOCUMENTS ?

Par courrier : Primeo Réseau de Distribution SAS - 26, rue du Rhône 68300 Saint-Louis

Par Email : raccordements@primeo-energie.fr

⁹ Cette date nous permet d'apprécier l'état d'avancement du projet mais peut être incompatible avec nos délais d'étude et de réalisation ou ceux d'autorisations administratives. Si en particulier des travaux sur le domaine public sont nécessaires, Primeo Réseau de Distribution SAS s'engage, pour le compte du demandeur, les démarches pour l'obtention d'autorisations administratives qui peuvent nécessiter un délai de plusieurs semaines ; s'il y a lieu, une autre date sera fixée en commun.

¹⁰ Le signataire est le Demandeur du raccordement ou le tiers mandaté.

Fiche F2-1 : Caractéristiques détaillées d'un lotissement à usage résidentiel

Désignation du lotissement :

Fiche F2-1 n° /

Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de chaque parcelle, la norme NF C 14-100 définit les puissances minimales de dimensionnement à prévoir.

Pour mener l'étude de raccordement du lotissement, nous considérons que la valeur de la puissance de raccordement de chaque parcelle est en monophasé. Si votre projet prévoit l'alimentation d'une parcelle en triphasé, le préciser dans la colonne P_{Racc} parcelle.

N° de lot	Référence Parcelle ¹¹	Surface (en m ²)	P _{Racc} parcelle	N° de lot	Référence Parcelle	Surface (en m ²)	P _{Racc} parcelle
Exemple		500	12kVA				

Le tableau ci-après répertorie les points de raccordement à créer dans le lotissement résidentiel, autres que les logements, tels que l'éclairage d'un parking ou de la voirie, lorsque celui-ci n'est pas raccordé sur le réseau d'éclairage public de la commune, l'alimentation d'une pompe de relevage...

Chaque point de raccordement à créer doit être repéré sur le plan parcellaire fourni par vos soins.

Chaque point de raccordement sera équipé d'un compteur. Un point de raccordement peut regrouper plusieurs usages communs au lotissement.

Référence	Usage	Puissance de raccordement demandée	Monophasé	Triphasé
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹¹ La référence de la parcelle doit correspondre à celle figurant sur le plan parcellaire fourni par vos soins

Fiche F3-1 : Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usage résidentiel

Désignation de l'immeuble :

Fiche F3-1 n° /

Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de chaque lot, la norme NF C 14-100 définit les puissances minimales de dimensionnement à prévoir.

Pour mener l'étude de raccordement de l'immeuble, nous considérons que la valeur de la puissance de raccordement de chaque lot résidentiel est monophasée. Si votre projet prévoit l'alimentation en triphasé d'un lot résidentiel, nous vous demandons de le préciser dans la colonne P_{Racc.} individuelle.

Le nombre de points de raccordement est à préciser par niveau et par cage d'escalier (un tableau par cage d'escalier).

Si l'immeuble comporte plus d'une cage d'escalier, il vous suffit de remplir autant de fiches que nécessaire pour décrire la totalité de l'immeuble et renseigner le nombre de fiches effectivement remplies, à l'endroit réservé à cet effet dans le cadre F3.

Cage d'escalier n° :

Niveau	Logements (usage résidentiel)						Locaux non résidentiels		Nombre de points de raccordement
	T1/T2 ou S ≤ 35 m ²		T3/T5 ou 35 m ² < S ≤ 100 m ²		T6 ou plus ou S > 100m ²		Usages à détailler dans le tableau dédié ci-dessous		
	Nombre	P _{Racc} individuelle	Nombre	P _{Racc} individuelle	Nombre	P _{Racc} individuelle	Nombre Mono.	Nombre Tri.	
Ex.	2	6 kVA	3	9 kVA	1	36 kVA TRI	5	1	6
Totaux									

Détail des usages des locaux non résidentiels (La norme NF C14-100 définit les puissances minimales de dimensionnement à prévoir de chaque lot)

Niveau	N° lot/Référence	SHON (en m ²)	Segment d'activité / Usage	Puissance de raccordement (en kVA)
Exemple	A01	100	Commerce	12 kVA Mono

